

NORME FRANÇAISE
HOMOLOGUÉEBOIS
VOCABULAIRENF
B 50-002
Août 1961

Éditée par l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION (AFNOR) - Tour EUROPE CEDEX 7 92080 PARIS LA DEFENSE - Tél. : (1) 778-13-26

SOMMAIRE

	Pages
I. — Généralités	3
II. — Morphologie de l'arbre	4
III. — Caractéristiques technologiques du bois	6
III. 1. Éléments de l'organisation normale du bois	6
III. 2. Anomalies et nœuds.	8
IV. — Caractéristiques physiques et mécaniques	21
V. — Exploitation — Bois abattus	22
V. 1. Termes relatifs aux opérations.	22
V. 2. Termes relatifs aux bois abattus	23
VI. — Cubage	26
VII. — Façonnage	28
VII. 1. Termes relatifs aux opérations	28
VII. 2. Termes relatifs aux bois débités	30
Liste alphabétique	35

OBJET DE LA NORME

La présente norme a pour objet de définir les termes relatifs au bois, couramment employés dans l'exploitation forestière, le sciage, le négoce et l'industrie du bois, qui ne sont définis dans aucune autre norme, et de reprendre ou de rappeler ceux qui sont définis par ailleurs.

Les termes relatifs aux travaux de sylviculture de même que ceux relatifs au liège ne figurent pas dans cette norme.

Les termes relatifs aux produits semi-finis ou finis en bois tels que lames à parquet, contreplaqués, meubles, emballages, portes, etc., n'ont pas été repris ici. On se reportera aux documents de terminologie concernant ces produits et en particulier à :

- NF B 50-004 : pour les contreplaqués.
- NF B 54-000 : pour les lames à parquet en bois massif.
- NF B 54-007 : pour les panneaux en fibre de bois dits « Fibragglo ».
- NF B 54-008 : pour les panneaux de parquet mosaïque.
- NF B 54-050 : pour les panneaux de fibres.
- NF B 54-100 : pour les panneaux de particules.
- NF D 60-001 : pour les meubles.
- NF D 67-002 : pour les meubles de bureau.
- NF H 03-001 : pour les emballages.
- NF H 03-004 : pour les emballages en bois armés.
- NF H 50-000 : pour les palettes.
- NF P 23-302 : pour les portes planes.

Homologuée
le 31 août 1961
J.O. du 1961-10-17La présente norme remplace les normes B 50-002
et B 50-003, homologuées respectivement les 31 juillet
1937 et 31 janvier 1940.© AFNOR 1974
Droits de reproduction
et de traduction réservés
pour tous pays.

1. — GÉNÉRALITÉS

1 STRUCTURE

Ensemble des particularités d'organisation du bois.

2 PLAN LIGNEUX

Ensemble des caractères de structure du bois tenant à la nature, à la forme et au groupement des cellules constitutives. Ces caractères sont constants pour une essence déterminée.

3 ESSENCE

Ensemble des arbres ayant le même plan ligneux. Ils appartiennent normalement à une même espèce, quelquefois à plusieurs espèces voisines, ou à des variétés d'une même espèce.

4 PROPRIÉTÉS SPÉCIFIQUES

Propriétés du bois liées à l'essence.

5 IDENTIFICATION DU BOIS

Détermination de la dénomination normale de l'essence d'un bois d'après ses caractères de structure.

6 DÉNOMINATION OFFICIELLE OU NOM OFFICIEL D'UN BOIS

C'est le nom officiellement adopté dans la norme NF B 50-001 pour désigner, en français ou dans la langue ou l'un des idiomes du pays d'origine, l'essence à laquelle appartient le bois.

On se référera au nom scientifique en cas de contestation.

7 PROVENANCE

Ensemble des circonstances, des situations géographiques et des facteurs de milieu (climat, sol, peuplement) conditionnant la vie de l'arbre qui a produit le bois.

8 ORIGINE

Situation géographique de l'arbre qui a produit le bois.

9 **Bois du Nord.** Bois provenant d'arbres résineux ayant crû en Europe au-delà du 57° de latitude nord.10 **Bois tropicaux.** Bois provenant d'arbres ayant crû sous climat de type intratropical.

11 FEUILLU

Nom couramment donné aux arbres du groupe des dicotylédones en raison de leurs feuilles plates à nervation ramifiée.

Par extension, ce terme désigne également leur bois.

12 RÉSINEUX

Nom couramment donné aux arbres du groupe des conifères, en raison de la présence chez un grand nombre d'entre eux, de cellules ou de canaux résinifères.

Par extension, ce terme désigne également leur bois.

II. — MORPHOLOGIE DE L'ARBRE

13 BRANCHE

Ramification principale de la tige.

14 TRONC

Partie marchande de la tige d'un arbre.

15 FÛT

Partie du tronc de l'arbre située sous le houppier.

16 SOUCHE

Ensemble de la base du tronc et des grosses racines qui s'y insèrent. Elle reste dans le sol après abattage à culée blanche, et reste attachée partiellement au fût après abattage à culée noire.

17 PATTE

Partie inférieure du tronc, renflée, où le bois offre certains caractères particuliers de structure, dus à l'insertion des racines principales.

Synonyme : empattement.

18 JUMELLES

Arbres soudés au voisinage de la patte.

19 FOURCHE

Région correspondant à la division du fût en deux tiges.

20 COURONNE (de branches)

Région correspondant à l'insertion sur le tronc de plusieurs grosses branches, sensiblement au même niveau.

21 REDENT

Endroit d'une tige où, par suite de l'existence d'une couronne, grosse branche ou anomalie quelconque, il se produit brusquement une chute de grosseur notable.

Par extension, ce terme est appliqué également à la partie de l'arbre située au-delà du redent.

22 HOUPPIER

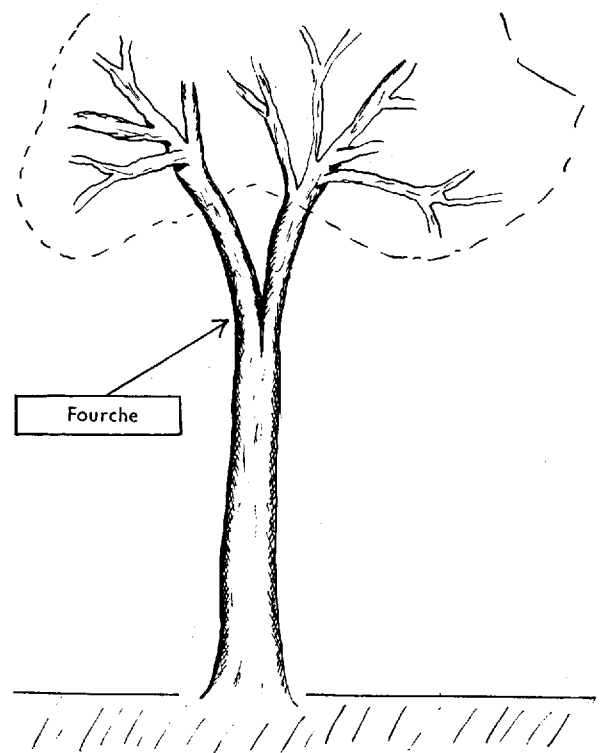
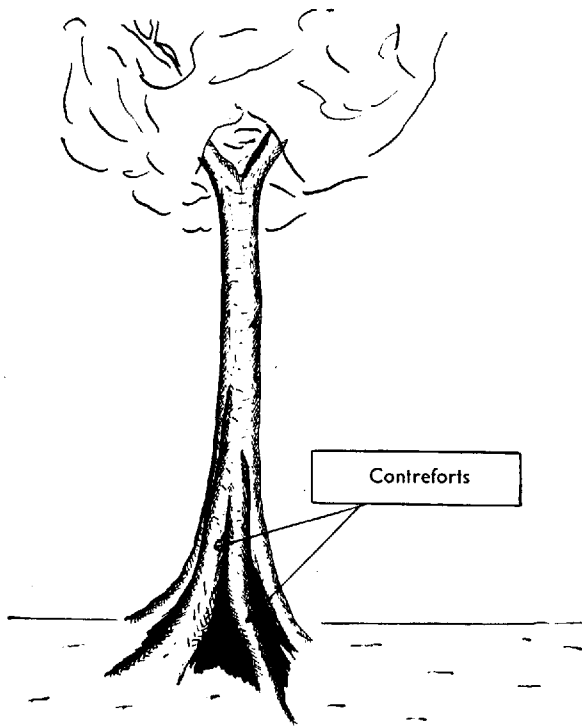
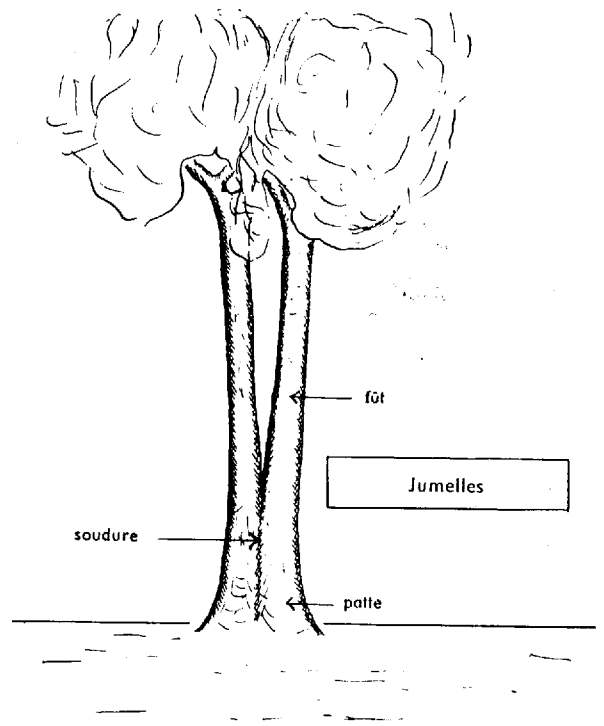
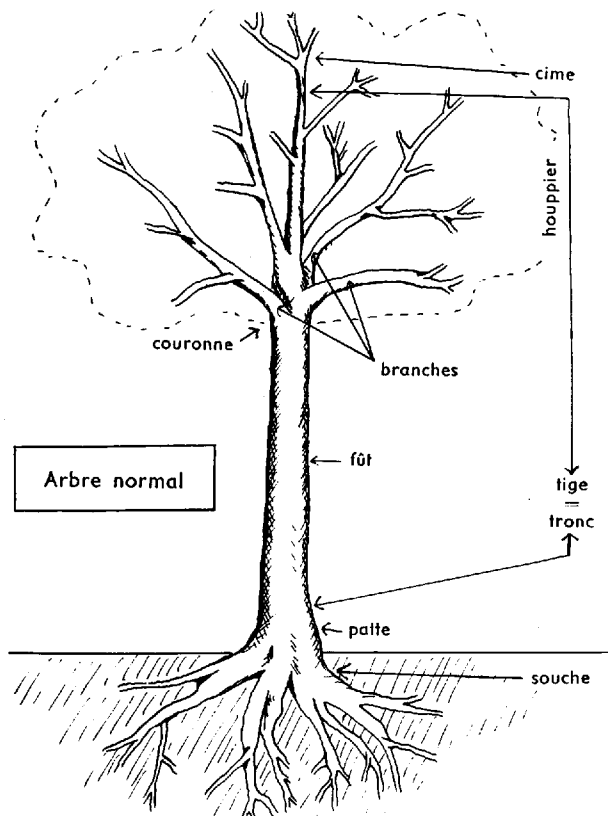
Ensemble des ramifications (branches et rameaux) de l'arbre et partie du tronc non comprise dans le fût.

23 CIME

Sommet de la tige.

24 CONTREFORTS

Nervures saillantes situées à la base du fût au-dessus du niveau du sol, et raccordant les principales racines latérales à la partie inférieure du fût. Les contreforts peuvent être ramifiés ou non, plus ou moins épais, plus ou moins élevés.



III. — CARACTÉRISTIQUES TECHNOLOGIQUES DU BOIS

III. 1. — ÉLÉMENTS DE L'ORGANISATION NORMALE DU BOIS.

25 **ÉCORCE**

Revêtement superficiel du bois.

26 **AUBIER**

Région externe du bois correspondant aux couches les plus récemment formées, de coloration souvent moins accusée, plus ou moins distincte suivant les essences, et comportant encore des cellules vivantes.

27 **BOIS PARFAIT**

Région interne du bois correspondant aux couches les plus anciennement formées et ne comportant plus de cellules vivantes.

28 **DURAMEN**

Bois parfait chez les essences où sa coloration est plus marquée et où il diffère des parties externes (aubier) par ses propriétés et sa durabilité, la différence étant plus ou moins accusée suivant les essences.

L'expression « bois de cœur » est à proscrire en raison de la confusion possible avec « cœur de l'arbre ».

29 **MOELLE**

Partie axiale de la tige et de ses ramifications, de faible diamètre, occupée par un tissu spécial, différant du bois par sa consistance.

30 **CŒUR DE L'ARBRE**

Partie centrale du tronc et de ses ramifications comprenant la moelle et les couches d'accroissement les plus immédiatement voisines.

Cette expression ne doit pas être confondue avec « bois de cœur » locution incorrecte, quelquefois employée pour désigner le « Duramen ».

31 **COUCHE D'ACCROISSEMENT**

Quantité de bois produite apparemment pendant une période de végétation.

Synonyme : zone d'accroissement.

32 **CERNE**

Section transversale de la couche d'accroissement.

33 **COUCHE ANNUELLE**

Couche d'accroissement pour les bois des régions tempérées.

34 **COUCHE SAISONNIÈRE**

Couche d'accroissement pour les bois des régions intratropicales.

35 **LARGEUR D'ACCROISSEMENT**

Largeur d'un cerne mesurée sur un rayon de la section transversale, traduisant l'activité de la végétation.

36 **BOIS INITIAL**

Partie de la couche d'accroissement correspondant au bois formé au début de la saison de végétation.

37 **Bois de printemps.** Pour les régions tempérées de l'hémisphère nord, bois initial, généralement constitué par des tissus d'aspect poreux, tendres, peu colorés.

38 **BOIS FINAL**

Partie de la couche d'accroissement correspondant au bois formé à la fin de la saison de végétation.

39 **Bois d'été.** Pour les régions tempérées de l'hémisphère nord, bois final, généralement constitué par des tissus denses, compacts, de couleur plus foncée.

40 BOIS HOMOGÈNE

Bois dans lequel le bois de printemps est peu différent par sa structure, son aspect et ses propriétés, du bois d'été, et dont les couches d'accroissement sont peu distinctes.

41 BOIS HÉTÉROGÈNE

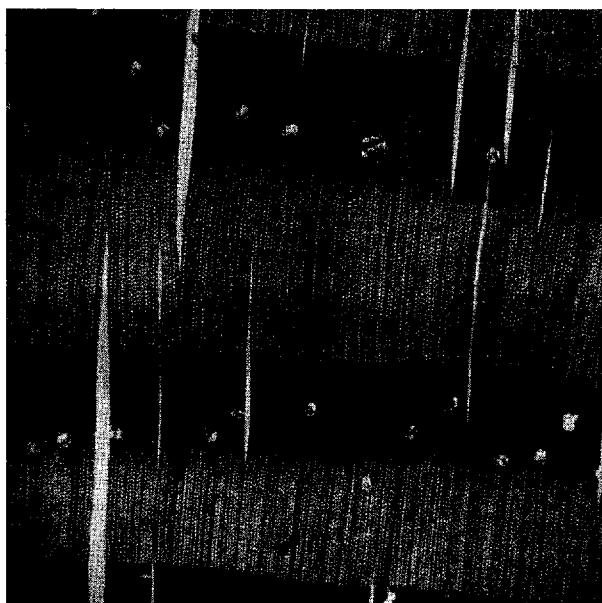
Bois dans lequel le bois de printemps contraste fortement par sa structure, son aspect et ses propriétés, avec le bois d'été, ce qui rend très apparente la limite des couches d'accroissement.

42 TEXTURE

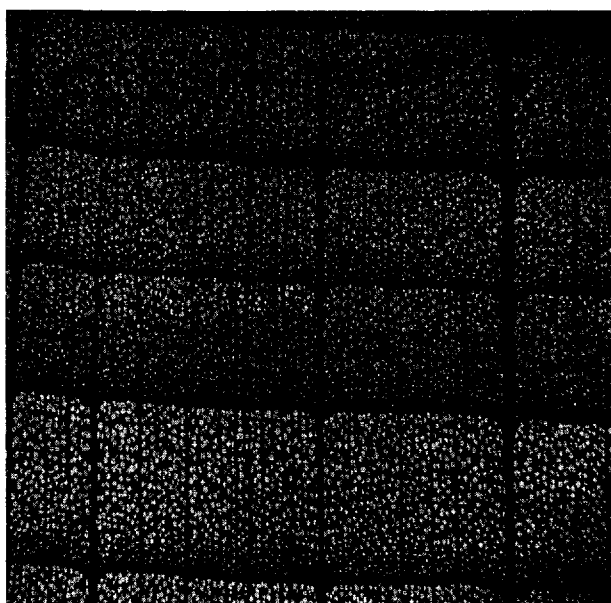
Dans les bois hétérogènes, rapport de la largeur de la zone de bois d'été, à la largeur totale de la couche d'accroissement.

43 Texture faible. Se dit des bois hétérogènes où la proportion de bois d'été dans la couche annuelle est faible.

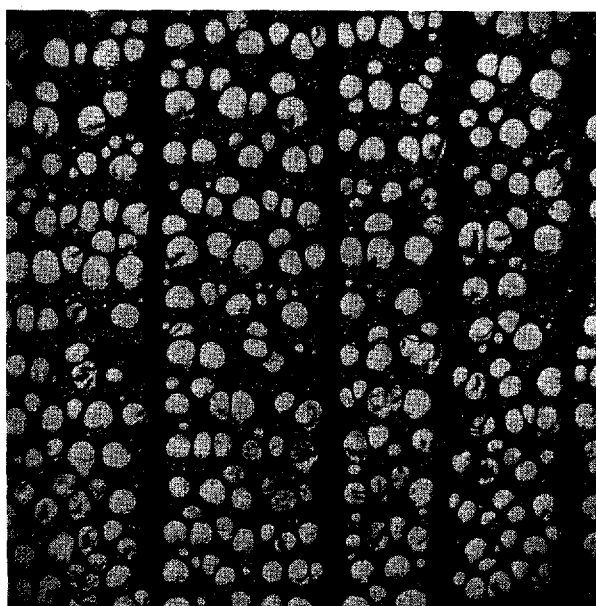
44 Texture forte. Se dit des bois hétérogènes où la proportion de bois d'été dans la couche annuelle est grande.



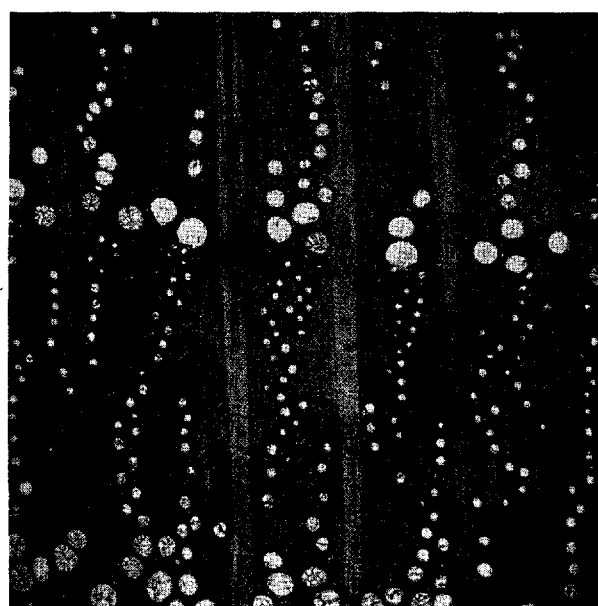
Pin sylvestre



Hêtre



Chêne tendre



Chêne dur

Photos C. JACQUIOT

45 GRAIN

Impression visuelle, produite par la dimension des éléments du bois et spécialement des vaisseaux.

46 Grain fin. Se dit des essences dont les éléments et spécialement les vaisseaux sont de faible dimension et pas ou peu distincts à l'œil nu.

47 Grain grossier. Se dit des essences dont les éléments et spécialement les vaisseaux sont de dimension assez forte et distincts à l'œil nu.

48 PORES

Section transversale des vaisseaux du bois.

49 ZONE POREUSE

Zone d'accumulation de vaisseaux de fort diamètre, caractérisant le bois initial de certaines essences.

50 BOIS A PORES DIFFUS

Bois dans lequel les vaisseaux du bois initial ne sont pas de dimensions sensiblement différentes de celles des vaisseaux du bois final, et répartis dans toute la zone d'accroissement.

51 FIBRE

Cellule très allongée du bois (généralement cinquante fois plus longue que large).
Par extension, ce terme englobe les autres éléments allongés du bois, dans le sens axial.

52 FIL DU BOIS

Direction générale des fibres.

53 RAYON LIGNEUX

Groupement de cellules sous forme de lames de section lenticulaire, de hauteur et de largeur variables, orienté radialement.

Synonyme impropre : rayon médullaire.

54 MAILLE

Plage miroitante produite par un rayon sectionné selon un plan longitudinal radial.

55 MAILLURE

Ensemble des mailles apparentes sur la face d'un bois débité.

III. 2. — ANOMALIES ET NŒUDS (*).**56 ANOMALIE**

Irrégularité dans la structure ou la composition chimique du bois, entraînant le plus souvent une modification des propriétés et des possibilités d'emploi.

57 DÉFAUT

Anomalie qui déprécie le bois.

La notion de défaut dépend essentiellement de l'utilisation que l'on envisage pour la pièce de bois sur laquelle se trouve l'anomalie et elle n'a de sens en conséquence qu'à propos d'un classement ou d'un emploi prévu.

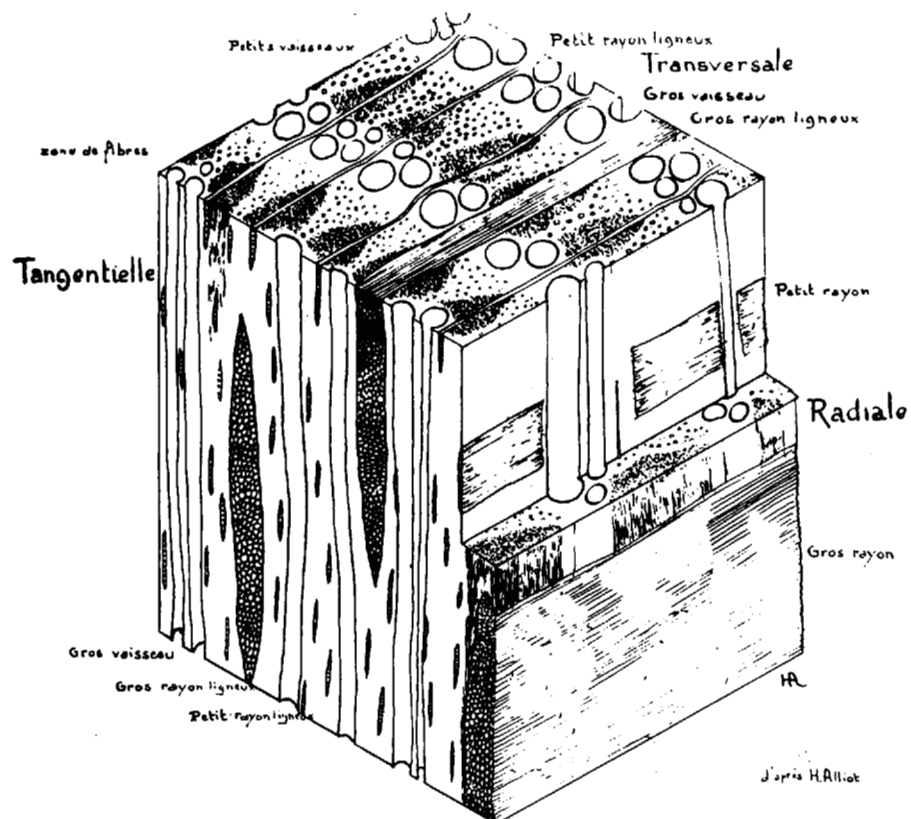
58 VICE

Défaut grave. Synonyme : tare.

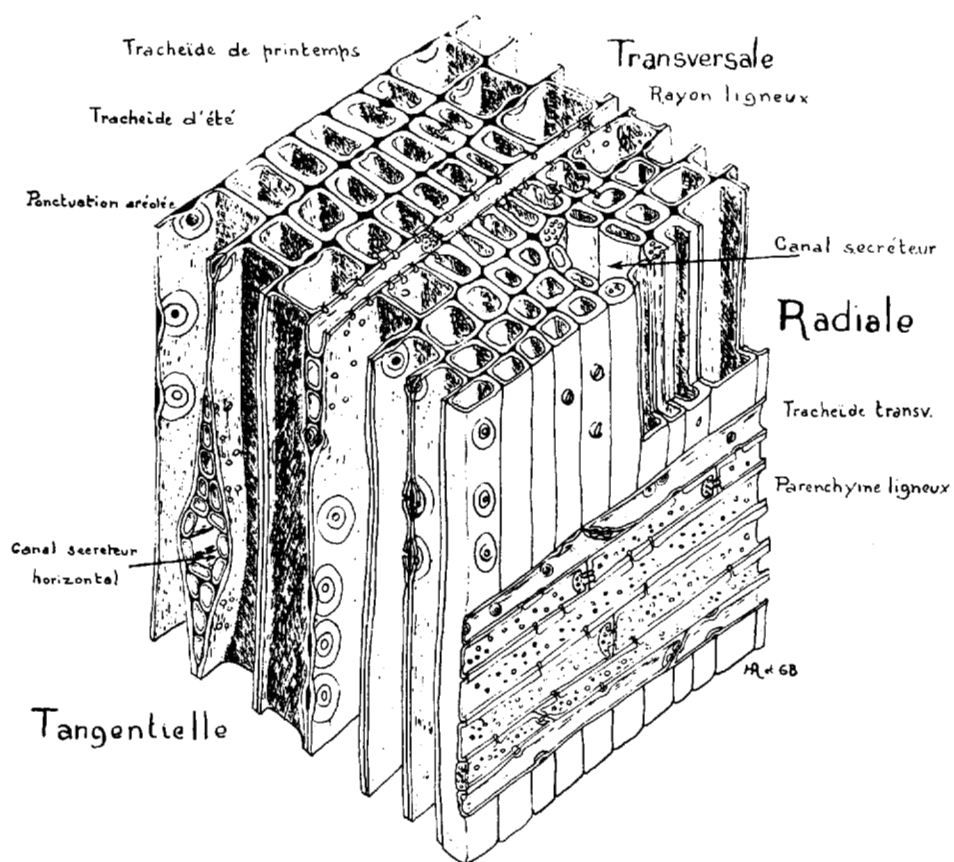
59 ALTÉRATION

Modification dans la composition chimique du bois, due à un agent extérieur.

(*) Sont groupées dans ce chapitre dans un but de simplification, toutes les définitions relatives aux nœuds, qu'ils soient considérés dans l'arbre ou dans les bois débités.



Perspective chêne



Perspective épicéa

60 NŒUD

Partie d'une branche englobée dans le bois.

On distingue après façonnage :

- a) suivant la forme de leur section : les nœuds ronds et ovales,
- b) suivant leur disposition sur les pièces de bois : les nœuds isolés, doubles et groupés, les nœuds non traversants et traversants, les nœuds d'arêtes, plats et tranchants,
- c) suivant leur adhérence : les nœuds adhérents, partiellement adhérents et non adhérents,
- d) suivant l'état du bois, les nœuds : sains, vicieux, vivants, morts, résineux, fendus, étoilés, éclatés, etc...
- e) suivant leur couleur : les nœuds clairs et les nœuds noirs,
- f) suivant leurs dimensions : les nœuds très petits, petits, moyens, gros et très gros.

61 Diamètres d'un nœud. Plus grande et plus petite dimensions de la section de ce nœud mesurées sur la face de la pièce de bois.

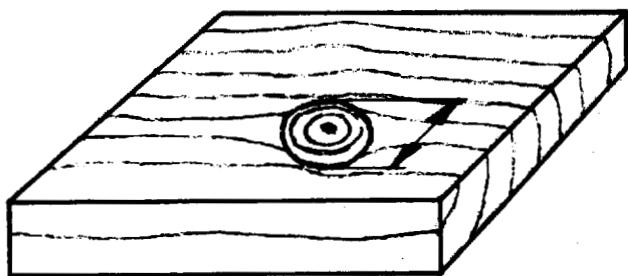
Dans les normes de classement d'aspect des pièces de bois débité, on mesure les nœuds sur la face de la pièce et on prend comme diamètre leur plus petite dimension lorsque celle-ci dépasse la moitié de la plus grande; dans le cas contraire, le diamètre est compté pour la moitié de la plus grande.

On distingue :

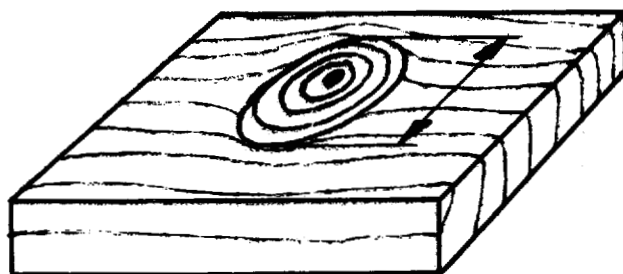
- très petit nœud, égal ou inférieur à 5 mm de diamètre
- petit nœud : de 6 mm à 15 mm de diamètre
- nœud moyen : de 16 mm à 25 mm de diamètre
- gros nœud : de 26 mm à 40 mm de diamètre
- très gros nœud : plus de 40 mm de diamètre

62 Nœud recouvert. Nœud formé par une branche disparue, complètement recouvert ultérieurement par de nouvelles couches de bois.

Synonyme : nœud renfermé.

63 Nœud rond. Nœud dont le rapport du grand diamètre au petit diamètre de la section ne dépasse pas deux.**64 Nœud ovale.** Nœud dont le rapport du grand diamètre au petit diamètre de la section est supérieur à deux.

Nœud rond



Nœud ovale

- 65 **Nœud plat.** Nœud sectionné parallèlement à son axe et apparaissant sur la face d'une pièce de bois.

- 66 **Nœud tranchant.** Nœud débouchant sur la rive d'une pièce de bois à peu près perpendiculairement à celle-ci.

- 67 **Nœud baïonnette.** Nœud tranchant non adhérent.

- 68 **Nœud non traversant.** Nœud n'apparaissant que sur un seul côté d'une pièce de bois débité.

- 69 **Nœud traversant.** Nœud apparaissant sur deux côtés opposés d'une pièce de bois débité.

- 70 **Nœud d'arête.** Nœud débouchant sur une arête.

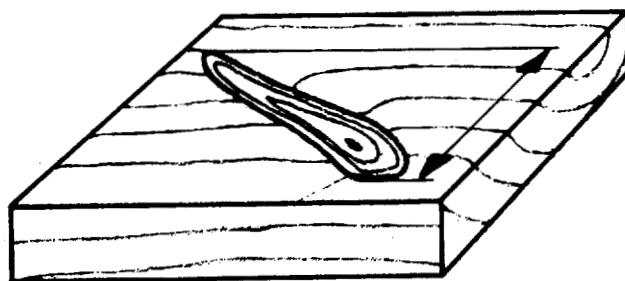
- 71 **Nœud adhérent.** Nœud dont les couches annuelles sont en continuité avec le bois environnant sur au moins les trois quarts du périmètre.

- 72 **Nœud partiellement adhérent.** Nœud dont les couches annuelles sont en continuité avec le bois environnant sur une étendue comprise entre le quart et les trois quarts du périmètre.

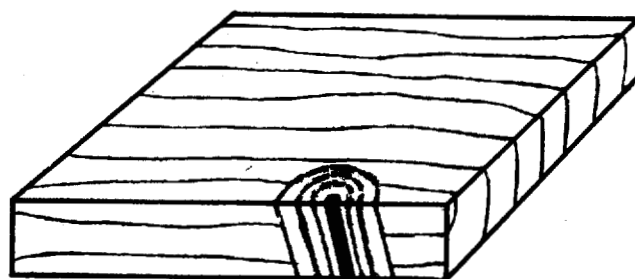
- 73 **Nœud non adhérent.** Nœud dont les couches annuelles ne sont en continuité avec le bois environnant que sur un quart au plus du périmètre.

- 74 **Nœud bouchon.** Nœud susceptible de se détacher après dessiccation.

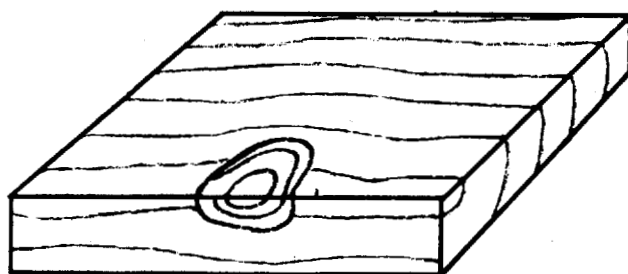
Synonyme : nœud sautant ou sauté.



Nœud plat

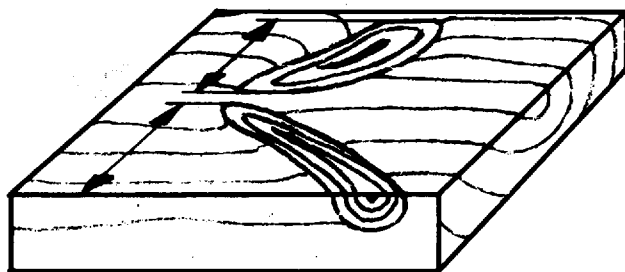


Nœud traversant

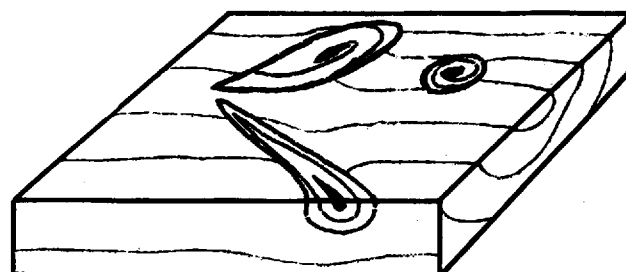


Nœud d'arête

- 75 **Nœud résineux.** Nœud surchargé de résine rendant le bois vitreux et plus foncé que le bois environnant.
- 76 **Nœuds groupés.** Nœuds si rapprochés les uns des autres que le fil du bois environnant est dévié autour d'eux comme si leur ensemble ne formait qu'un seul nœud.
- 77 **Grappe de nœuds.** Ensemble de très petits nœuds rapprochés les uns des autres (œils de perdrix).
- 78 **Nœud double.** En général deux nœuds ovales groupés (dits aussi : « nœud moustache, oreilles de lapin », etc.). Parfois un troisième nœud (rond ou ovale) s'insère entre les deux premiers.



Nœud moustache



Nœud double

- 79 **ARBRE MÉPLAT**
Arbre présentant au même niveau deux diamètres très différents.
- 80 **CŒUR EXCENTRÉ**
Cœur sensiblement éloigné de l'axe de la tige.
- 81 **CONTRE-FIL**
Se dit du bois dont les fibres sont successivement inclinées en sens différents par rapport à l'axe de l'arbre.

82 FIL TORS

Se dit du bois dont les fibres suivent un trajet torsadé par rapport à l'axe de l'arbre, en restant parallèles entre elles.

Synonyme : bois vissé.



Fil tors (chêne)

83 FIL ONDULÉ

Se dit du bois dont les fibres ont une sinuosité légère tout en restant parallèles entre elles.

84 BOIS MADRÉ

Bois dont les éléments sont irrégulièrement sinueux et enchevêtrés. Ils sont souvent de couleur plus foncée.

Synonyme : bois ronceux.

85 RONCE

Section de bois madré.

86 BROUSSIN

Excroissance du tronc, de forme irrégulière, à surface hérissée d'aspérités coniques, formée de bois à éléments irrégulièrement enchevêtrés autour d'axes, de bourgeons ou de rameaux formant en section des petites taches arrondies, de teinte foncée.

Synonyme : brogne.

**87 LOUPE**

Excroissance du tronc, de forme globuleuse à surface lisse, formée de bois madré.

88 LUNURE

Anomalie consistant en la présence au milieu du duramen, d'un anneau, complet ou non, ayant la couleur et les propriétés de l'aubier.

Synonyme : double aubier.

89 ENTRE-ÉCORCE

Lame d'écorce incluse au milieu d'une masse de bois.

90 POCHE DE RÉSINE

Cavité allongée renfermant de la résine. On distingue les petites poches de résine dont la longueur n'excède pas 50 mm et les grosses poches de résine dont la longueur dépasse 50 mm.

91 COUP DE VENT

Fracture transversale peu apparente.

92 CICATRICE D'ÉLAGAGE

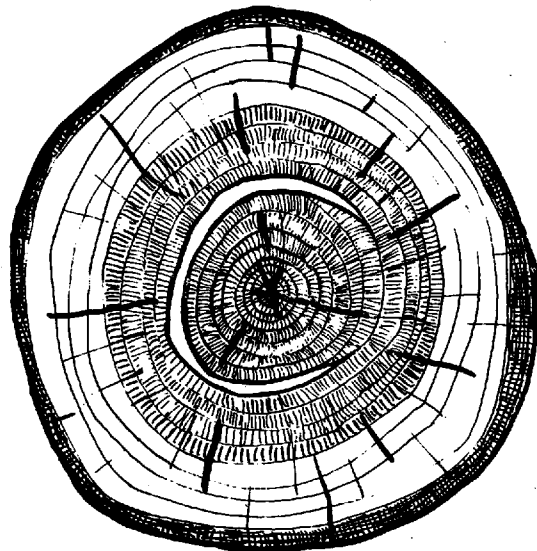
Traces de blessures résultant de l'élagage des branches, soit par rupture accidentelle (élagage accidentel) soit par coupure volontaire (élagage provoqué).

93 FROTTURE

Blessure résultant de l'usure ou de l'arrachement localisé de l'écorce.

94 BOURRELET DE RECOUVREMENT

Masse protubérante de bois et d'écorce développée sur le contour d'une blessure, dont les lèvres en se rapprochant, tendent à recouvrir celle-ci.



Lunure



Poche de résine épicea

Photo C. JACQUIOT

95 GOUTTIÈRE

Bourrelet de recouvrement limitant une ouverture circulaire ou elliptique, laissant pénétrer l'eau pluviale dans l'arbre.

96 ANNELETION CIRCULAIRE

Blessure provoquée par l'enlèvement d'une bande annulaire d'écorce.

97 TROU D'ABATTAGE

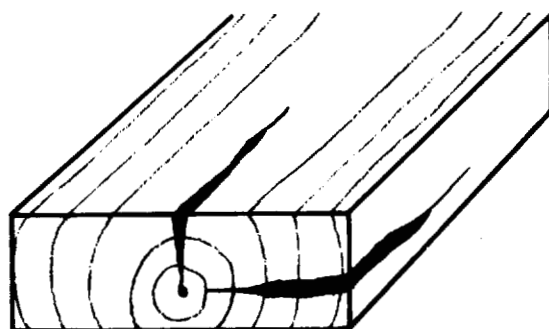
Cavité irrégulière provoquée dans la partie centrale de la grume par l'arrachement des éléments du bois au moment de la chute de l'arbre.

98 CARE

Entaille verticale faite le long du fût d'un résineux pour extraire la gemme.

99 FENTE

Séparation des éléments contigus du bois dans le sens longitudinal.



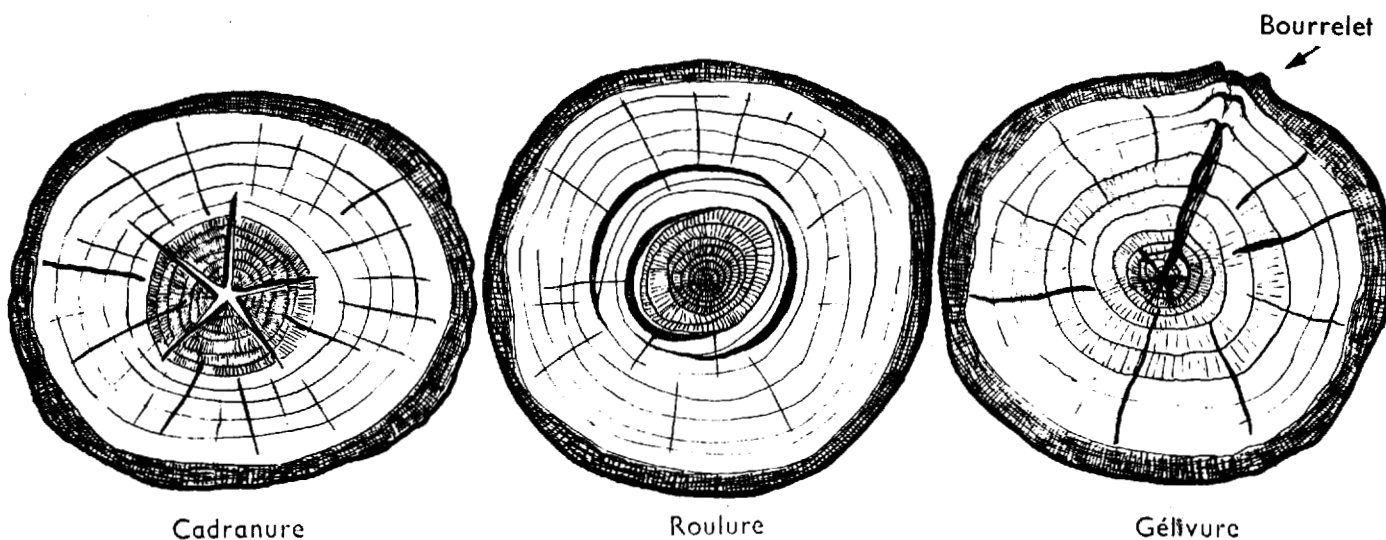
Fente de cœur

100 Fente de cœur. Fente radiale du bois, partant du cœur.

101 Cadranure. Type de fente de cœur qui n'atteint pas la périphérie.
Synonyme : Cœur étoilé.

102 Roulure. Fente partant de la culée, située entre deux couches d'accroissement adjacentes.

103 Gélivure. Fente affectant le bois et l'écorce, dirigée suivant un plan radial du tronc, et produite par l'action du gel.



Cadranure

Roulure

Gélivure

104 Fentes d'abattage. Fentes souvent en éclats, partant de la culée, provenant de fractures des éléments du bois au moment de la chute de l'arbre.

105 Fente de tronçonnage. Fente radiale ou en éclats, partant de la section transversale, et résultant du tronçonnage.

106 Gerces (fentes de retrait). Fentes étroites orientées souvent en plan radial, dues à l'action du retrait conséquence de la dessiccation.

On distingue les gerces superficielles et les gerces profondes.

107 Fentes de face. Fentes visibles sur la face d'une pièce de bois.

108 Fentes de rive. Fentes visibles sur la rive d'une pièce de bois.

109 Fentes en bout. Fentes partant de l'extrémité d'une pièce de bois.

110 Fentes unilatérales. Fentes apparaissant sur un seul côté d'une pièce.

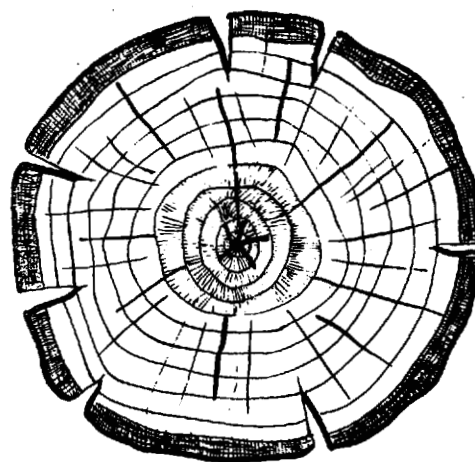
111 Fentes traversantes. Fentes apparaissant sur deux côtés d'une pièce.

112 Fentes superficielles et fentes profondes. Les fentes sont dites **superficielles** lorsque leur profondeur n'excède pas :

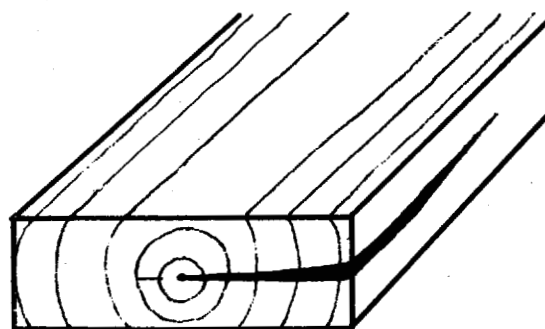
— 5 mm pour les pièces de bois dont l'épaisseur ne dépasse pas 50 mm,

— 10 mm pour celles d'une épaisseur supérieure à 50 mm.

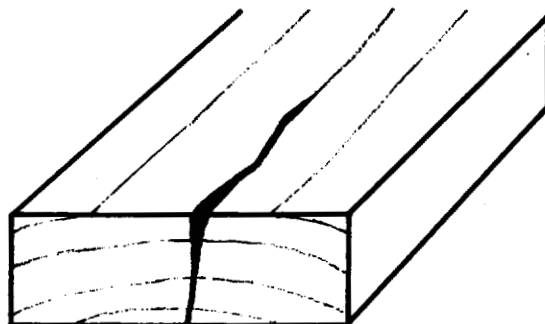
Elles sont dites **profondes** dans le cas contraire.



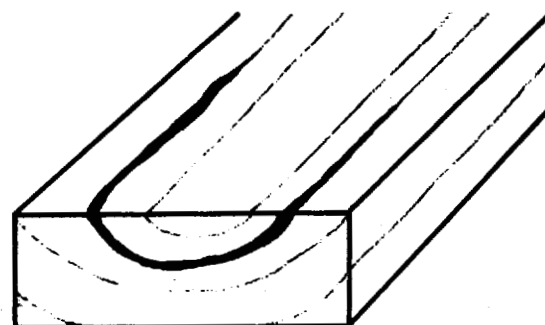
Gerçure



Fente de rive



Fente en bout



Fente traversante

113 PIQÛRES ET TROUS DE VERS

Trous et galeries creusés dans le bois par les insectes parfaits ou leurs larves.

On distingue :

Quant à leur section :

- Les piqûres ou petits trous de vers dont le diamètre ne dépasse pas 3 mm;
- Les gros trous de vers dont le diamètre dépasse 3 mm.

Quant à leur profondeur :

- Les trous de vers superficiels qui ne pénètrent pas à plus de 5 mm de profondeur;
- Les trous de vers profonds qui pénètrent à plus de 5 mm.

Quant à l'activité des insectes responsables :

- Les *piqûres actives*, dans lesquelles on trouve l'insecte vivant sous l'une quelconque de ses formes;
- Les *piqûres non actives*, dans lesquelles l'insecte, sous l'une quelconque de ses formes, a disparu, ou dans lesquelles on ne trouve que sa dépouille.

114 Piqûre noire. Piqûre dont la paroi est tapissée par une matière noirâtre ou brunâtre constituée au moins en partie par des mycéliums de champignons.

Elle n'est active que sur des bois de coupe fraîche.

115 Piqûre blanche. Par opposition à la piqûre noire, celle dont la paroi n'est tapissée par aucune autre matière que le bois, et conserve à cette paroi la couleur normale du bois.

Elle peut être active ou non active, quel que soit l'état de dessication du bois.

116 Piqûre interne. Galerie existant dans le bois avant l'abattage de l'arbre, et qui n'a pas d'orifice extérieur.

Les trous de vers internes sont parfois appelés « mulotage ».

Sur les bois de couleur claire débités, ces piqûres apparaissent souvent au centre d'une flamme brunâtre qui s'étend selon la fibre du bois sur une plus ou moins grande longueur.

Elle est toujours non active.

117 VERMOULURE

Poussière plus ou moins fine résultant du travail de certains insectes sous leurs diverses formes, dans leurs galeries.

118 CŒUR MOU

Modification de la partie centrale du bois parfait qui se manifeste par une diminution des caractéristiques mécaniques notamment la dureté, par rapport à celles du bois normal qui l'entoure.

119 ECHAUFFURE

Modification légère de la composition chimique provoquée par l'attaque des champignons dans le bois, généralement avant séchage; elle se manifeste par un changement peu accentué de consistance, accompagné d'un changement de coloration et elle entraîne une modification sensible des propriétés.

120 CHANCRE

Excroissance irrégulière du tronc provoquée par l'action d'un champignon parasite et au niveau de laquelle le bois est de structure madrée.

121 CHAUDRON

Tumeur déformant le tronc de sapin causée par un champignon.
Synonyme : dorge.

122 TRACES DE GUI

Petites galeries groupées provenant de la perforation du bois par les racines du gui ou autres végétaux parasites.

123 Attaque de gui. Tumeur présentant des galeries provoquées par la pénétration des racines du gui ou autres végétaux parasites.**124 GRAISSE DU CHÊNE**

Renflement régulier du tronc du chêne, intéressant une hauteur de l'ordre du mètre et provoqué par une action parasitaire.

125 QUEUE DE VACHE

Coloration anormale provoquée dans le bois de chêne et certains bois tropicaux, par un champignon se propageant à partir des sections sous forme de flamme dans la direction du fil du bois.

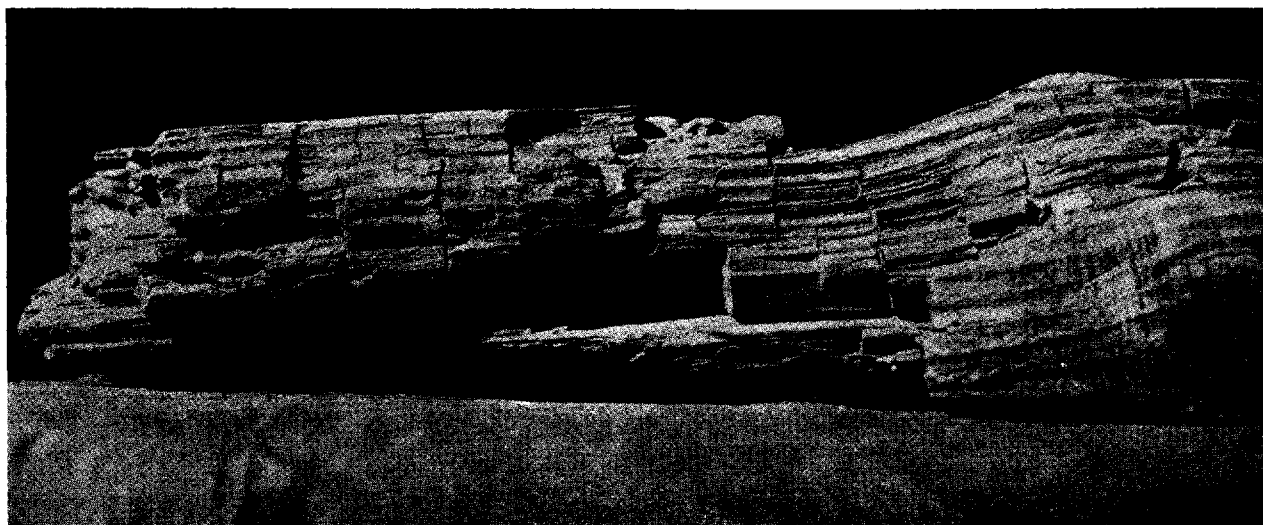
126 POURRITURE

Modification profonde de la composition chimique du bois provoquée par des champignons, soit dans le bois sur pied, soit, au-dessus d'une certaine humidité, dans le bois en grume, débité ou mis en œuvre, se manifestant par un changement de consistance accompagné d'un changement de coloration, et entraînant une modification importante des propriétés.

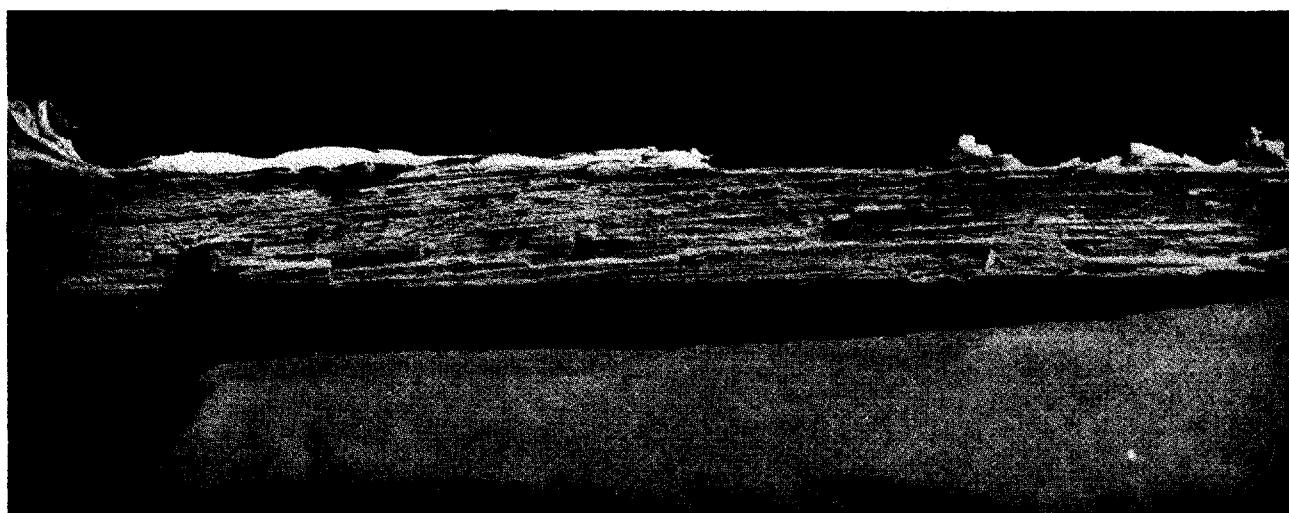
127 Pourriture cubique. Pourriture caractérisée par la disparition de la structure fibreuse du bois et par son fendillement suivant des plans transversaux, radiaux et tangentiels. Cette pourriture s'accompagne d'un changement de couleur caractéristique de l'espèce de champignon ayant provoqué l'altération.

Exemple : Pourriture cubique rouge du chêne.

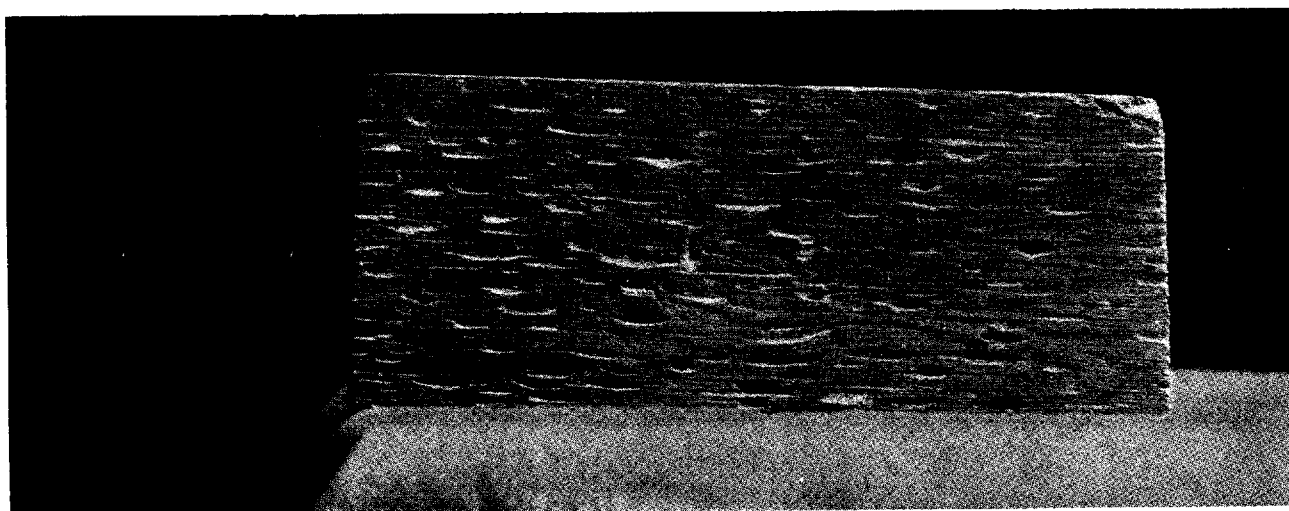
128 Pourriture fibreuse. Pourriture caractérisée par la persistance de la structure fibreuse du bois qui se ramollit et se désagrège en même temps que sa couleur naturelle se modifie.
Exemple : Pourriture fibreuse blanche du chêne.**129 Pourriture alvéolaire.** Pourriture caractérisée par la destruction complète de la matière ligneuse suivant des îlots disjoints, apparaissant comme de petites alvéoles, plus ou moins régulièrement répartis dans la masse du bois et tapissés par un revêtement de mycélium.



Pourriture cubique



Pourriture fibreuse



Pourriture alvéolaire

Photos C. JACQUIOT

- 130 Pourriture tubulaire.** Pourriture caractérisée par la destruction du bois à l'intérieur de surfaces-canal dont le diamètre est de l'ordre du centimètre et qui s'étendent dans le sens du fil du bois sur une longueur de plusieurs décimètres. Les cavités tubulaires résultant de cette attaque sont remplies par un feutrage de filaments mycéliens.
Exemple : Grisette du chêne.
- 131 Pourriture molle ou ramollissement.** Altération caractérisée par un ramollissement superficiel du bois qui acquiert une teinte grisâtre et présente souvent, en outre, un fendillement dans les directions longitudinale et transversale.
- 132 Cœur noir (cœur bariolé).** Coloration brun noirâtre plus ou moins homogène et plus ou moins étendue de la partie centrale de certains arbres, entraînant une modification des propriétés du bois.
- 133 Faux cœur.** Partie centrale du bois parfait qui présente une coloration différente de celle du bois normal qui l'entoure, une densité et le plus souvent une dureté plus grandes que celles de ce dernier.
- 134 Cœur rouge (du hêtre).** Coloration rougeâtre de la partie centrale du tronc du hêtre, nettement délimitée et entraînant une modification des propriétés du bois.
- 135 Cœur rouge (du chêne).** Altération partant de la souche caractérisée par une coloration rougeâtre du duramen du chêne qui conserve une consistance dure.
- 136 COLORATION ANORMALE**
Coloration partielle différant de la couleur normale du bois sain de l'essence considérée, pour une provenance déterminée.
La « Coloration anormale » peut être due aux micro-organismes; elle constitue alors une altération.
- 137 Bleuissement.** Coloration bleuâtre de caractère spécial provoquée par des champignons dans l'aubier de certains bois, notamment résineux et feuillus tropicaux, n'entraînant pas de changement appréciable de consistance et de propriétés.
Les bois atteints de bleuissement sont dits « bleutés ».
- 138 Bleuissement léger.** Coloration pâle ne masquant pas la structure du bois.
- 139 Bleuissement intense.** Coloration foncée masquant la structure du bois.
- 140 Bleuissement superficiel.** Bleuissement dont la profondeur ne dépasse pas 2 mm.
- 141 Bleuissement profond.** Bleuissement dont la profondeur dépasse 2 mm.
- 142 Taches colorées.** Coloration orangé, jaune, rose, violet clair ou brun, due à l'action de microorganismes sur l'aubier ou le bois parfait, pouvant entraîner une modification plus ou moins marquée de certaines propriétés.
- 143 Moisissure.** Taches colorées à la surface du bois humide, généralement de couleur bleu-verdâtre, provoquées par des champignons inférieurs, n'entraînant pas de modification profonde de la couleur ni de la structure du bois.

IV. — CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET MÉCANIQUES**144 HUMIDITÉ**

Quantité d'eau renfermée dans le bois, exprimée en pourcentage de sa masse anhydre.

145 BOIS VERT

Etat du bois vivant récemment abattu.

Synonyme : Bois de coupe fraîche.

146 BOIS SATURÉ

Bois dont l'humidité est égale ou supérieure à l'humidité de saturation.

147 HUMIDITÉ DE SATURATION

Humidité du bois au-dessus de laquelle les variations des dimensions en fonction de l'humidité sont généralement très faibles; au-dessous, les dimensions varient de façon sensible et dans le même sens que l'humidité.

148 BOIS FRAIS DE SCIAGE

Bois scié n'ayant subi aucune manipulation en vue de son séchage.

149 BOIS RESSUYÉ

Bois dont l'humidité est comprise entre celles du bois frais de sciage et du bois mi-sec.

150 BOIS MI-SEC

Bois dont l'humidité est comprise entre l'humidité de saturation et 22 %.

151 BOIS COMMERCIALEMENT SEC

Bois dont l'humidité est comprise entre 22 % et 17 %.

152 BOIS SEC A L'AIR

Bois dont l'humidité est comprise entre 17 % et 13 %.

153 BOIS DESSÉCHÉ

Bois dont l'humidité est inférieure à 13 %.

154 BOIS ANHYDRE

Terme de référence permettant la comparaison des divers états d'humidité du bois et correspondant à la masse constante du bois après séchage à l'étuve (voir norme NF B 51-004).

155 RÉTRACTIBILITÉ

Propriété que possède le bois de varier dans ses dimensions lorsque son humidité varie en-dessous de l'humidité de saturation.

- 156 **Gonflement.** Augmentation volumique ou linéique d'une pièce de bois, résultant de l'accroissement de son humidité.
- 157 **Retrait.** Diminution volumique ou linéique d'une pièce de bois, résultant de l'abaissement de son humidité.
- 158 **COEFFICIENT DE RÉTRACTIBILITÉ**
Variation relative du volume, ou de l'une des dimensions fondamentales d'une pièce de bois, pour chaque variation de 1 % d'humidité.
- 159 **DENSITÉ NORMALE DE RÉFÉRENCE**
Densité d'un bois à 12 % d'humidité.
- 160 **HUMIDITÉ NORMALE DE RÉFÉRENCE**
Par convention internationale, humidité de 12 %.
- 161 **DENSITÉ A H POUR CENT**
Densité d'un bois à une humidité « H » donnée.

V. — EXPLOITATION — BOIS ABATTUS

V. I. — TERMES RELATIFS AUX OPÉRATIONS.

- 162 **COUPE**
Ensemble des produits livrés à l'exploitation sur une surface donnée de forêt, dénommée **parterre de la coupe**.
- 163 **ÉLAGAGE**
Opération culturale consistant en l'ablation de branches d'un arbre sur pied.
- 164 **ÉBRANCHAGE**
Ablation des branches d'un arbre aussitôt avant ou après abattage.
- 165 **ABATTAGE A CULÉE BLANCHE**
Abattage dans lequel l'arbre est coupé au-dessus ou au niveau de la naissance des racines, la souche restant en terre.
- 166 **ABATTAGE A CULÉE NOIRE**
Abattage effectué en sectionnant les racines latérales et le pivot, une partie de la souche restant attenante à l'arbre abattu.
- 167 **ÉGOBELAGE**
Réduction de la patte de l'arbre avant abattage.

168 ENTAILLE D'ABATTAGE

Entaille faite par le bûcheron au pied de l'arbre pour orienter la chute de celui-ci

169 TRAIT D'ABATTAGE

Section pratiquée à l'opposé de l'entaille d'abattage pour provoquer la chute de l'arbre

170 VIDANGE

Ensemble des opérations destinées à évacuer les produits du parterre de la coupe.

171 DÉBARDAGE

Opération qui consiste à amener les bois du point de chute jusqu'à un emplacement de stockage ou d'embarquement, par des moyens appropriés.

172 DÉBUSQUAGE

Phase préliminaire du débardage qui consiste, lorsque c'est nécessaire, à déplacer les bois du point de chute jusqu'à l'endroit où ils peuvent être pris en charge par les moyens de débardage.

173 TRAÎNAGE

Procédé de débardage consistant à tirer les bois à même le sol.

174 LANÇAGE

Procédé de débardage employé en montagne, le bois glissant par gravité, sur un sol nu, ou dans des couloirs aménagés.

175 CÂBLAGE

Mode de transport aérien des bois au moyen de câbles.

V. 2. — TERMES RELATIFS AUX BOIS ABATTUS.**176 GRUME**

Tronc d'un arbre abattu, ébranché, et recouvert ou non de son écorce (*).

177 GRUME D'ŒUVRE

Grume propre à la production de bois d'œuvre (les normes de cubage fixent les dimensions minimales des grumes d'œuvre).

178 ECLATS

Fragments de bois produits par les outils de coupe au moment de l'abattage des arbres.

179 BOIS ÉCORCÉ FORESTIÈREMENT (OU DEMI-ÉCORCÉ)

Bois dont l'écorce n'a pas été totalement enlevée.

180 BOIS ÉCORCÉ « A BLANC » (pelé)

Bois d'industrie dont l'écorce interne a été complètement enlevée.

181 BOIS DÉCORTIQUÉ D'AUBIER

Bois dont on a enlevé l'écorce et l'aubier.

182 DÉCOUPE

Emplacement du tronc où on limite une bille, une surbille, un billon ou une grume.
Ce terme désigne également la section correspondante.

(*) Le tronc d'un arbre abattu décortiqué d'aubier, peut être encore désigné sous le nom de grume.

- 183** **Découpe marchande.** Découpe qui se situe au point où s'arrête la dernière bille pouvant produire du bois de sciage marchand.
- 184** **Découpe purgée de traverses.** Découpe qui élimine la partie de l'arbre ne permettant pas d'obtenir des débits d'une qualité supérieure à celle de la traverse de chemin de fer.
- 185** **Découpe à la demi-circonférence.** Découpe telle que la circonférence à cet endroit soit égale à la moitié de celle prise à un mètre trente du collet.
- 186** **Découpe à la couronne.** Découpe située à l'origine, soit d'une fourche, soit du départ, au même niveau ou à des niveaux voisins, de plusieurs grosses branches, entraînant une forte diminution de grosseur.
- 187** **Découpe au premier gros nœud.** Découpe située en deçà du point où existe, soit la trace d'une grosse branche se traduisant par un nœud d'un diamètre supérieur à 5 % de la circonférence correspondante de la grume, soit toute anomalie équivalente de nature à abaisser la classe ou à modifier l'utilisation éventuelle de la grume ainsi délimitée.
- 188** **Découpe au premier défaut.** Découpe s'appliquant aux grumes aptes à produire des débits de choix, se situant avant toute anomalie : nœud apparent ou recouvert quelle que soit sa grosseur, brogne, frisure d'écorce ou autre signe faisant apparaître ou laissant deviner une défectuosité quelconque. Elle élimine en outre les bois vissés de courbure accentuée ou exagérément méplats.
- 189** **Découpe plot.** Découpe qui s'applique aux grumes aptes aux débits en plots, c'est-à-dire aux grumes ayant pour axe une droite ou une courbe à peu près plane dont la flèche n'est pas supérieure à celle fixée par les normes de cubage.
- 190** **Découpe poteaux (ou pilots).** Découpe qui s'applique à des grumes sélectionnées pour leur rectitude, leur grosseur, et leur longueur. La ligne droite joignant les centres des sections extrêmes ne doit pas sortir de l'arbre. Elle ne tient, en principe, pas compte des nœuds lorsqu'ils ne modifient pas, outre mesure, le défilement de la pièce.
- 191** **RÉMANENTS**
Déchets d'exploitation demeurant sur le parterre de la coupe.
- 192** **BILLE**
Tronçon découpé dans une grume.
Synonyme : pour les bois de pays : Tronce;
 pour les bois tropicaux : Rondin.
- 193** **Bille de pied.** La première bille correspondant au fût de l'arbre, c'est-à-dire comprise entre, d'une part, le pied de l'arbre, et d'autre part, selon les stipulations prévues dans les conventions, soit la première couronne, soit la première grosse branche ou le premier gros nœud. Pour des arbres de grande longueur, la bille de pied peut-être tronçonnée en plusieurs billes dites seconde bille, troisième bille, etc...
- 194** **Culée.** Base de la bille de pied correspondant à la patte de l'arbre. Dans certaines spécialités de l'industrie du bois le mot « culée » désigne, par extension, la partie d'un arbre abattu à culée noire, comprenant la souche et une courte portion de la bille de pied.
- 195** **Surbilles.** Billes situées au-delà de la bille de pied et avant la découpe marchande.
- 196** **Billon.** Bille courte.

197 BOIS ROND

Tout produit de l'exploitation forestière, en l'état.

198 Bois d'industrie. Bois rond en principe non apte au sciage, déroulage ou tranchage, et destiné normalement à des emplois industriels.

199 Pilot. Bois rond de bonne rectitude, généralement long, de 30 à 40 cm de diamètre au gros bout, employé dans la construction d'ouvrages de génie civil. Synonyme : « Pieu ».

200 Poteau de ligne. Bois rond de bonne rectitude, de dimensions données par la norme NF C 67-100 et généralement destiné au support des fils électriques.

201 Poteau ou étau de mine. Bois rond, de longueur et de diamètre conformes aux spécifications des exploitations minières.

202 Poteau de coffrage. Bois rond de bonne rectitude, destiné au soutien des coffrages pour béton armé.

203 Perche. Bois rond, de diamètre généralement faible, provenant d'un arbre jeune et comprenant toute la longueur utilisable de la tige.

204 RONDIN D'INDUSTRIE

Bois rond de courte longueur et de petit diamètre ne dépassant généralement pas 30 cm.

205 BOIS DE FEU

Bois destiné au chauffage, à la carbonisation ou à la distillation.

206 BOURRÉE

Brindilles comportant en général le bourgeon terminal, serrées en botte avec un seul lien.

207 FAGOT

Menus bois de feu coupés à une longueur uniforme et serrés en botte d'une circonférence déterminée avec deux liens.

208 CHARBONNETTE

Bois de feu de petite grosseur, généralement destiné à la carbonisation.

209 RONDIN DE CHAUFFAGE

Bois de feu rond de diamètre supérieur à celui de la charbonnette.

210 QUARTIER

Bois de feu obtenu par la fente de gros rondins.

211 BUCHE

Pièce de bois de feu tronçonnée à des dimensions permettant son utilisation pour le chauffage.

VI. — CUBAGE

212 CUBAGE

Ensemble des opérations suivantes : mesure, ou contrôle (toisé), ou appréciation des dimensions caractéristiques d'une pièce ou d'un ensemble de pièces de bois, et calcul du volume commercial (dit cube).

213 TOISÉ

Opération de mesurage (ou de contrôle) des dimensions d'une pièce (ou d'un ensemble de pièces) de bois.

214 LONGUEUR

Plus petite distance mesurée sur la grume ou la pièce de bois séparant les sections droites extrêmes (la notation est faite conformément aux normes de cubage).

215 LARGEUR

Distance séparant les deux petits côtés. Elle se mesure différemment suivant la nature des pièces de bois (voir norme NF B 53-016).

216 LARGEUR DÉVELOPPÉE

Somme des largeurs de pièces de mêmes longueur et épaisseur.

217 ÉPAISSEUR

Distance séparant les deux faces. Elle se mesure différemment suivant la nature des pièces de bois (voir norme NF B 53-016).

218 DIAMÈTRE

Résultat d'une mesure de grosseur d'un bois rond au compas forestier.

219 CIRCONFÉRENCE OU TOUR

Résultat de la mesure de la grosseur d'un bois rond à la ficelle, au ruban forestier ou au compas forestier.

220 **Circonférence médiane.** Circonférence considérée pour le cubage des bois en grume et de certains bois d'industrie; elle est normalement située au milieu de la longueur mesurée, dans un plan perpendiculaire à l'axe.

221 CEINTURAGE

Opération destinée à prendre la mesure de la circonférence d'un arbre ou d'une grume à l'aide d'un ruban forestier ou d'une ficelle.

222 MESURAGE SUR ÉCORCE

Opération consistant à mesurer la grosseur d'un tronc recouvert de son écorce.

223 MESURAGE SOUS ÉCORCE

Opération consistant à mesurer la grosseur d'un tronc écorcé.

224 MESURAGE SOUS AUBIER

Opération consistant à mesurer la grosseur d'un tronc, l'aubier ayant été éliminé.

225 FICELLE (de ceinturage)

Instrument composé d'un fouet souple et inextensible attaché à une aiguille en forme d'arc, servant à mesurer la circonférence des bois abattus.

226 COMPAS FORESTIER OU ÉQUERRE A DEUX BRANCHES

Pied à coulisse de grandes dimensions, destiné à mesurer la grosseur des bois sur pied ou abattus.

227 RUBAN FORESTIER

Ruban gradué, souple et inextensible, destiné principalement à la mesure de la circonférence des arbres sur pied.

228 CUBE RÉEL

Terme utilisé pour désigner le volume commercial d'une grume ou d'une bille.

229 CUBAGE ESTIMATIF

Opération qui a pour objet de déterminer aussi exactement que possible le volume de chacune des parties utilisables de l'arbre sur pied, tel que ce volume résulterait du cubage après abattage et façonnage.

230 GROSSEUR

Circonférence (ou diamètre) prise pour base de la détermination de la section droite d'un bois rond.

231 HAUTEUR D'HOMME

Hauteur fixée conventionnellement à 1,30 m au-dessus du sol pour la mesure du diamètre, et à 1,50 m au-dessus du sol pour la mesure de la circonférence. En terrain incliné, la hauteur de mesurage est prise du côté de l'amont.

232 DÉCROISSANCE

Diminution des circonférences des sections d'un arbre (ou d'une grume) de la base au sommet.

233 COEFFICIENT DE DÉCROISSANCE

Rapport entre la circonférence au milieu du tronc et celle à hauteur d'homme.

234 COEFFICIENT DE FORME

Rapport entre le volume commercial (cube réel) et le volume d'un cylindre qui aurait pour base la section à hauteur d'homme et pour hauteur celle du tronc.

235 COEFFICIENT DE RÉDUCTION

Pourcentage de réduction à appliquer à la circonférence à hauteur d'homme pour obtenir la circonférence médiane.

236 COEFFICIENT DE RÉDUCTION MÉTRIQUE

Pourcentage de réduction à appliquer au tour à hauteur d'homme par mètre de défilement, c'est-à-dire par mètre de distance entre la hauteur d'homme et la hauteur médiane.

237 DÉCROISSANCE MÉTRIQUE SUR LA CIRCONFÉRENCE

Nombre moyen de centimètres dont la circonférence diminue par mètre de hauteur, depuis la hauteur d'homme jusqu'au milieu de la hauteur.

Synonyme : Défilement.

238 DÉCROISSANCE MÉTRIQUE SUR LE DIAMÈTRE

Nombre moyen de centimètres dont le diamètre diminue par mètre de hauteur, depuis la hauteur d'homme jusqu'au milieu de la hauteur.

239 VOLUME APPARENT

Volume d'encombrement d'un lot de bois empilé (bois de feu et certains bois d'industrie). Il s'exprime en stères.

VII. — FAÇONNAGE

VII. 1. TERMES RELATIFS AUX OPÉRATIONS.

240 FAÇONNAGE

Ensemble des opérations par lesquelles on transforme des arbres abattus en pièces ou ouvrages en bois prêts à être mis en œuvre, ou une phase quelconque de cet ensemble d'opérations.

Ce terme s'applique également à la préparation des bois de feu.

241 BLANCHIR UNE GRUME

Détacher le bois de la périphérie de la grume au moyen d'une hache de manière à découvrir une surface plus ou moins étendue, sensiblement plane et parallèle à l'axe, dite « découvert ».

242 LAVER UNE GRUME

En sciant la grume longitudinalement près de sa périphérie, en détacher du bois de manière à découvrir une surface plane plus ou moins étendue appelée « découvert ».

243 EQUARRISSAGE

Opération consistant à équarrir une grume c'est-à-dire à la blanchir ou à la laver sur quatre faces sensiblement d'équerre et sensiblement égales, de manière à lui donner une forme générale de parallélépipède rectangle (légèrement pyramidal ou avec redent si la grume est longue).

Terme aussi employé improprement pour désigner la section.

244 DÉROULAGE

Opération consistant à transformer une bille en placage en principe continu, en l'attaquant tangentiellement aux couches annuelles, au moyen d'une lame coupante placée parallèlement à l'axe de la bille, celle-ci étant montée entre pointes et animée d'un mouvement de rotation.

245 TRANCHAGE

Opération consistant à débiter une bille en placages au moyen d'une lame coupante travaillant à la manière d'une lame de rabot, parallèlement à l'axe de la pièce de bois.

246 FENDAGE

Opération consistant à débiter une pièce de bois en provoquant la séparation des éléments du bois dans le sens de la longueur.

247 SCIAGE

Opération consistant à façonner une pièce de bois avec une scie.

— plus spécialement, débit à la scie.

— nom générique des bois débités à la scie.

248 Tronçonnage. Opération consistant à sectionner transversalement une grume ou une pièce de bois quelconque.

249 Délignage. Opération consistant à éliminer le bord généralement flacheux d'un débit, par un trait de scie rectiligne perpendiculaire à ses faces.

250 Dédoublage. Opération consistant à diviser des sciages en deux ou plusieurs éléments dans le sens de l'épaisseur (sciage par traits hauts).

L'opération consistant à diviser des sciages en deux ou plusieurs éléments dans le sens de la largeur (sciage par traits bas) s'appelle « Division en largeur ».

251 DÉBIT

Ensemble d'opérations consistant à diviser une grume ou une bille en la sciant, fendant, etc., longitudinalement, (c'est-à-dire suivant des plans parallèles à son axe), ou éventuellement à rediviser de même manière les pièces de bois ainsi obtenues (y compris les dosses).

Nom générique des produits ainsi obtenus. (Synonyme : bois débité.)

252 Débit en plot. Débit consistant à scier une bille par des traits parallèles.

253 Débit sur maille. Débit dans lequel les traits sont effectués sensiblement dans des plans radiaux.

254 Débit sur quartier. Débit consistant à scier une grume en quatre parties suivant deux diamètres perpendiculaires, à reprendre chaque quart et à scier une ou plusieurs pièces alternativement sur chaque face.

255 Débit sur liste. Débit à dimensions spéciales prévues pour un ouvrage particulier.

256 SÉCHAGE

Opération consistant à enlever une certaine quantité d'eau contenue dans le bois.

257 DESSEVAGE

Opération consistant à soumettre à l'action de la vapeur d'eau saturée des bois frais de sciage afin d'éliminer partiellement ou totalement la sève et les matières de réserve du bois.

258 FLOTTAGE

Opération consistant à faire séjourner les bois dans l'eau pour les conserver ou les transporter. Cette opération peut avoir un rôle de dessevage.

259 ÉTUVAGE

Opération consistant à soumettre les bois à l'action de la vapeur d'eau saturée afin de les stériliser.

Dans certaines industries (déroulage, tranchage, cintrage) cette opération a pour but de ramollir les tissus du bois avant de le travailler. Elle peut être réalisée, soit à la vapeur, soit à l'eau chaude.

260 USINAGE

Ensemble d'opérations consistant à donner à une pièce de bois la forme finale, les surfaces définitives et toutes les cotes de dimensions nécessaires à sa mise en œuvre.

261 ÉBAUCHE

Ensemble d'opérations pratiquées dans certaines industries, généralement sur des bois débités, consistant à donner à une pièce de bois une forme particulière voisine de la forme finale. Pièce ainsi obtenue.

262 DÉGAUCHISSAGE

Opération destinée à réaliser une surface plane à l'aide d'un outil tranchant.

263 RABOTAGE

Opération destinée à réaliser une surface lisse et à mettre la pièce de bois sur toute sa longueur à l'épaisseur d'emploi.

264 CORROYAGE

Terme ancien encore utilisé pour désigner l'ensemble des deux opérations ci-dessus (dégauchissage et rabotage).

265 TOUPILLAGE

Opération destinée à donner à une pièce de bois à l'aide d'un outil rotatif des profils ou une forme déterminée.

266 RACLAGÉ

Opération consistant à égaliser la ou les faces d'une pièce de bois à l'aide d'une lame.

267 PONÇAGE

Opération destinée à polir les faces d'une pièce de bois à l'aide d'abrasif.

VII. 2. — TERMES RELATIFS AUX BOIS DÉBITÉS.**268 BOIS BRUTS DE SCIAGE, DITS SCIAGES**

Bois débités obtenus par sciage.

Dans le commerce on distingue :

- les « sciages d'origine » obtenus directement des grumes.
- les « bois resciés », ou sciages de deuxième transformation, tirés de bois déjà débités

269 BOIS DÉBITÉ DE FIL

Bois débité par sciage, parallèlement à la direction générale du fil.

270 BOIS PURGÉ D'AUBIER

Sciage dont l'aubier a été complètement éliminé.

271 BOIS BRUT DE FENTE

Bois débité obtenu par fendage.

272 PLATEAU

Bois brut de sciage possédant deux faces parallèles raccordées par deux flaches, ou par une rive et une flache.

273 PLOT

Ensemble de plateaux obtenus en sciant une grume suivant des traits successifs parallèles et remplacés, après sciage, l'un sur l'autre, de façon à reconstituer la grume.

274 DOSSE

Partie de bois que l'on détache en lavant une grume : une dosse présente une partie plane dressée à la scie, le reste de la surface étant formé par la périphérie de la grume.

275 CONTREDOSSE

Plateau situé contre la dosse, d'épaisseur généralement différente de celle des autres plateaux du plot.

276 BOIS DÉLIGNÉS

Bois bruts de sciage dont les bords flacheux ont été éliminés en tout ou en partie par délignage.

277 BOIS ALIGNÉS PARALLÈLES (ou alignés)

Bois délignés en forme de parallélipède rectangle (faces parallèles, rives parallèles et d'équerre avec les faces).

278 BOIS AVIVÉS

Bois alignés parallèles ou délinés ne présentant que de vives arêtes, sauf tolérance de flaches prévue par les normes de classement d'aspect.

279 BOIS SOUS RAILS

Terme générique englobant les « traverses » et les « bois pour appareils de voie ».

280 Traverse. Support transversal destiné à une voie ferrée.**281 Bois pour appareils de voie.** Traverse de grande longueur destinée aux aiguillages, traversées, etc.

Abréviation : « bois d'appareils ».

Synonyme : châssis.

282 PLATEAU AVIVÉ

Sciage aligné parallèle ou déliné, de largeur supérieure à 225 mm et d'épaisseur supérieure à 55 mm.

283 PLANCHE

Sciage aligné parallèle ou déliné dont le rapport des côtés est égal ou supérieur à 4, et d'épaisseur comprise entre 22 mm et 55 mm.

284 FEUILLET

Sciage aligné parallèle ou déliné dont le rapport des côtés est égal ou supérieur à 4, d'épaisseur inférieure à 22 mm.

285 POUTRE

Grosse pièce de bois équarrie dont la section est carrée ou sensiblement carrée, de côtés supérieurs à 120 mm.

286 MADRIER

Sciage aligné parallèle dont le rapport des dimensions des côtés est compris entre 2 et 3. Cet équarrissage est compris entre 75 mm × 205 mm et 105 mm × 225 mm.

287 BASTING

Sciage aligné parallèle dont le rapport des côtés est compris entre 2 et 3. Cet équarrissage est compris entre 55 mm × 155 mm et 65 mm × 185 mm.

288 CHEVRON

Sciage aligné parallèle dont la section est carrée ou sensiblement carrée. Le côté d'un chevron est compris entre 40 mm et 120 mm.

289 CARRELET

Sciage aligné parallèle dont la section est carrée ou sensiblement carrée. Le côté d'un carrelet est compris entre 15 mm et 50 mm.

290 LAMBOURDE

Sciage aligné parallèle de section rectangulaire comprise entre 26 mm × 65 mm et 45 mm × 105 mm, destiné à supporter le parquet.

291 FRISE

Sciage aligné parallèle de section rectangulaire, l'épaisseur étant comprise entre 18 mm et 35 mm et la largeur entre 40 mm et 120 mm.

292 VOLIGE

Sciage aligné parallèle ou déigné de bois résineux ou feuillus tendres (peuplier, tilleul, aune, bouleau, norme NF B 51-002) dont le rapport des côtés est égal ou supérieur à 4 et l'épaisseur inférieure à 22 mm.

293 LITEAU

Sciage aligné parallèle d'équarrissage compris entre 18 mm × 35 mm et 30 mm × 40 mm.

294 LATTE

Sciage aligné parallèle de section rectangulaire, étroit (26 mm à 55 mm) et de faible épaisseur (5 mm à 12 mm).

295 MERRAIN

Bois brut de fente, de section correspondant sensiblement à celle des frises, destiné à la tonnellerie.

296 DÉLIGNURE

Chute de bois provenant du délignage.

297 ROGNURE

Chute de bois résultant du tronçonnage.

298 CROÛTE

Partie de la dosse dont on ne peut plus tirer aucun sciage.

299 SCIURE

Particule du bois résultant du passage de la scie.

300 COPEAU

Parcelle de bois enlevée avec un outil tranchant.

301 POUDRE DE BOIS

Produit obtenu par la fragmentation plus ou moins poussée par laminage, arrachement, découpage ou écrasement de paquets de cellules de bois sec. (Terme impropre : Farine de bois.)

302 CHIQUETTES DE PLACAGE

Chutes de bois résultant de la mise au rond des grumes au début de l'opération de déroulage ou de la mise à dimension des feuilles de placage déroulé ou tranché.

303 BOUTS AFFRANCHIS D'ÉQUERRE

Extrémités planes et perpendiculaires à l'axe de la pièce.

304 FACES

1° Parties de la surface d'une pièce de bois équarri, sensiblement parallèles au fil du bois.

2° Par opposition aux rives :

— Les deux plus grandes des quatre faces d'une pièce de bois ;

— Les deux faces parallèles d'un plateau.

305 RIVES

Les deux plus petites des quatre faces d'une pièce de bois avivé,
La petite face déignée d'un plateau.

306 PAREMENT

Première face, jugée la plus belle, d'une pièce de bois, rendue plane par dégauchissage.

Elle constitue une surface de référence à partir de laquelle seront conduites les autres opérations d'usinage.

Lorsque la pièce est en œuvre, le parement (face la plus belle), repérée à l'avance, constitue la face la plus visible.

307 CONTREPAREMENT

Face opposée au parement.

308 CHANT (ou champ)

Se dit de la rive d'une pièce mise en œuvre.

309 ARÊTE

Intersection de deux faces.

310 Arête flacheuse. Arête présentant une ou plusieurs flaches.**311 Vive arête.** Arête nette de toute flache.**312 FLACHE (féminin)**

Portion de la surface de la grume d'où provient la pièce.

313 LONGUEUR D'UNE FLACHE

Plus grande distance des extrémités de la flache.

314 Longueur de flache d'une arête. Somme des longueurs de toutes les flaches visibles sur une même arête.**315 Longueur de flache sur une face.** A moins de précisions contraires, la longueur de flache sur une face est toujours envisagée sur l'arête où elle est la plus forte.**316 LARGEUR D'UNE FLACHE**

Largeur de la projection orthogonale de la flache sur le plan de la face ou de la rive la comportant.

Dans la pratique : différence entre la largeur flache comprise et la largeur hors flache.

317 Largeur de flache d'une arête. Largeur de la plus large des flaches de cette arête.**318 Largeur entre flaches.** Distance la plus courte mesurée, bord à bord, entre flaches écorce non comprise, perpendiculairement à l'axe de la pièce.**319 Largeur à mi-flache.** Moyenne entre la largeur flache comprise et la largeur hors flache.**320 SECTION**

On entend par « section » d'une pièce de bois la section droite transversale de cette pièce. Elle est normalement désignée par l'indication successive et dans l'ordre de l'épaisseur et de la largeur de la pièce.

321 BOIS SUR QUARTIER

Se dit d'une pièce de bois débité dont la face orientée vers le cœur de l'arbre forme avec les cernes un angle supérieur à 45°.

322 BOIS SUR MAILLE

Se dit d'une pièce de bois débité sur quartier et dont une face se trouvant en section radiale laisse apparaître la maillure du bois.

323 BOIS SUR FAUX QUARTIER

Se dit d'une pièce de bois débité, dont la face orientée vers le cœur de l'arbre forme, avec les cernes, un angle inférieur à 45° sur une partie de sa largeur, sans qu'un même cerne apparaisse deux fois sur la face.

- 324 BOIS SUR DOSSE**
Se dit d'une pièce de bois débité, dont la face la plus proche du cœur de l'arbre rencontre deux fois un même cerne.
- 325 INCLINAISON DU FIL**
Déviation des fibres par rapport à l'axe longitudinal de la pièce.
- 326 BOIS DE DROIT FIL**
Bois débité dont les quatre faces sont sciées parallèlement au fil.
- 327 BOIS A FIL TRANCHÉ (*)**
Se dit d'une pièce de bois débité lorsque sur une face ou sur deux faces opposées le fil du bois est oblique par rapport à ces faces.
- 328 BOIS A FIL CONTRETAILLÉ**
Se dit d'une pièce de bois lorsque le fil du bois est oblique simultanément par rapport à deux faces non opposées.
- 329 VOILEMENT**
Déformation donnant aux pièces débitées une courbure, en général régulière, deux des faces étant devenues en totalité ou en partie des surfaces cylindriques.
- 330 GONDOLEMENT**
Déformation d'allure sinueuse.
- 331 GAUCHISSEMENT**
Déformation d'allure hélicoïdale (synonyme : vrillage).
- 332 BOIS AVEC CŒUR A DÉCOUVERT**
Se dit d'une pièce de bois ayant une face sur laquelle le cœur de l'arbre apparaît sur toute ou sur une partie de sa longueur.
- 333 BOIS AVEC CŒUR ENFERMÉ**
Se dit d'une pièce de bois qui englobe le cœur de l'arbre sur toute sa longueur.
- 334 BOIS AVEC TRACE DE CŒUR**
Se dit d'une pièce de bois dont une des faces approche ou touche accidentellement le cœur.
- 335 BOIS HORS CŒUR**
Bois débité ne présentant ni cœur enfermé, ni cœur découvert, ni trace de cœur.
- 336 DÉCOUVERT**
Sur les bois grossièrement équarris ou débités avec flaches : largeur la plus étroite mesurée de bord à bord entre les flaches. Surface plus ou moins étendue, sensiblement plane et parallèle à l'axe, obtenue en blanchissant ou en lavant une grume.
- 337 FIBRES DE BOIS**
Ce terme désigne de façon courante, quoique impropre, des lanières de bois de longueur variable, de 0,12 mm à 0,3 mm d'épaisseur et de 1 mm à 6 mm de largeur.
- 338 PARTICULES DE BOIS**
Fragments de bois de petites dimensions, sans considération de leur forme, de leur structure, de leur origine ou du procédé par lequel ils ont été obtenus.

(*) Une pièce de bois débité est de droit fil sur une face ou sur une rive, lorsque ses fibres suivent en direction générale, une ligne sensiblement parallèle aux arêtes de la face ou de la rive considérée.

LISTE ALPHABÉTIQUE

	n°	pages		n°	pages
A			Bois feuillu	11	3
Abattage à culée blanche	165	22	Bois final	38	6
Abattage à culée noire	166	22	Bois frais de sciage	148	21
Alignés (Bois)	277	30	Bois hétérogène	41	7
Alignés parallèles (bois)	277	30	Bois homogène	40	7
Altération	59	8	Bois hors cœur	335	34
Annelation circulaire	96	15	Bois initial	36	6
Anomalie	56	8	Bois madré	84	13
Arbre méplat	79	12	Bois mi-sec	150	21
Arête	309	33	Bois parfait	27	6
Arête flacheuse	310	33	Bois pelé	180	23
Arête vive	311	33	Bois pour appareils de voie	281	31
Attaque de gui	123	18	Bois purgé d'aubier	270	30
Aubier	26	6	Bois rescies	268	30
Avivés (bois)	278	31	Bois résineux	12	3
B			Bois ressuyé	149	21
Basting	287	31	Bois ronceux	84	13
Bille	192	24	Bois rond	197	25
Bille de pied	193	24	Bois saturé	146	21
Billon	196	24	Bois sec à l'air	152	21
Blanchir une grume	241	28	Bois sous rails	279	31
Bleuissement	137	20	Bois sur dosse	324	34
Bleuissement intense	139	20	Bois sur faux quartier	323	33
Bleuissement léger	138	20	Bois sur maille	322	33
Bleuissement profond	141	20	Bois sur quartier	321	33
Bleuissement superficiel	140	20	Bois tropicaux	10	3
Bleutés (bois)	137	20	Bois vert	145	21
Bois à fil contretailé	328	34	Bois vissé	82	13
Bois à fil tranché	327	34	Bourrée	206	25
Bois alignés parallèles	277	30	Bourrelet de recouvrement	94	14
Bois anhydre	154	21	Bouts affranchis d'équerre	303	32
Bois à pores diffus	50	8	Brèche	13	4
Bois avec cœur à découvert	332	34	Brogne	86	13
Bois avec cœur enfermé	333	34	Broussin	86	13
Bois avec trace de cœur	334	34	Bûche	211	25
Bois avivés	278	31	C		
Bois brut de fente	271	30	Câblage	175	23
Bois bruts de sciage	268	30	Cadranure	101	15
Bois commercialement sec	151	21	Care	98	15
Bois d'appareils	281	31	Carrelet	289	31
Bois débité	251	29	Ceinturage	221	26
Bois débité de fil	269	30	Cerne	32	6
Bois décortiqué d'aubier	181	23	Champ	308	33
Bois de coupe fraîche	145	21	Chancre	120	18
Bois de droit fil	326	34	Chant	308	33
Bois de feu	205	25	Charbonnette	208	25
Bois délignés	276	30	Châssis	281	31
Bois demi écorcé	179	23	Chiquettes de placage	302	32
Bois de printemps	37	6	Chaudron	121	18
Bois desséché	153	21	Chevron	288	31
Bois d'été	39	6	Cicatrice d'élague	92	14
Bois d'industrie	198	25	Cime	23	4
Bois du Nord	9	3	Circonférence	219	26
Bois écorcé « à blanc »	180	23	Circonférence médiane	220	26
Bois écorcé forestièrement	179	23	Coefficient de décroissance	233	27
			Coefficient de forme	234	27
			Coefficient de réduction	235	27

	n°	pages		n°	pages
Coefficient de réduction métrique	236	27	Densité normale de référence	159	22
Coefficient de rétractibilité	158	22	Déroutage	244	28
Cœur bariolé	132	20	Desseuage	257	29
Cœur à découvert	332	3	Diamètre	218	26
Cœur de l'arbre	30	6	Diamètres d'un nœud	61	10
Cœur enfermé	333	34	Dorge	121	18
Cœur étoilé	101	15	Dosse	274	30
Cœur excentré	80	12	Double aubier	88	14
Cœur (faux)	133	20	Duramen	28	6
Cœur mou	118	17			
Cœur noir	132	20	E		
Cœur rouge (du hêtre)	134	20	Ebauche	261	29
Cœur rouge (du chêne)	135	20	Ebranchage	164	22
Coloration anormale	136	20	Echauffure	119	18
Compas forestier	226	26	Eclats	178	23
Contredosse	275	30	Ecorce	25	6
Contre-fil	81	12	Egobelage	167	22
Contreforts	24	4	Elagage	163	22
Contreparement	307	33	Empattement	17	4
Copeau	300	32	Entaille d'abattage	168	23
Corroyage	264	30	Entre-écorce	89	14
Couche annuelle	33	6	Epaisseur	217	26
Couche d'accroissement	31	6	Equarrissage	243	28
Couche saisonnière	34	6	Equerre à deux branches	226	26
Coup de vent	91	14	Essence	3	3
Coupe	162	22	Etai de mine	201	25
Couronne (de branches)	20	4	Etuvage	259	29
Croûte	298	32			
Cubage	212	26	F		
Cubage estimatif	229	27	Faces	304	32
Cube réel	228	27	Façonnage	240	28
Culée	194	24	Fagot	207	25
D			Faux cœur	133	20
Débardage	171	23	Fendage	246	28
Débit	251	29	Fente	99	15
Débit en plot	252	29	Fentes de face	107	16
Débit sur liste	255	29	Fentes d'abattage	104	16
Débit sur maille	253	29	Fentes de rive	108	16
Débit sur quartier	254	29	Fente de cœur	100	15
Débusquage	172	23	Fentes de retrait	106	16
Découpe	182	23	Fente de tronçonnage	105	16
Découpe à la couronne	186	24	Fentes en bout	109	16
Découpe à la demi-circonférence	185	24	Fentes profondes	112	16
Découpe au premier défaut	188	24	Fentes superficielles	112	16
Découpe au premier gros nœud	187	24	Fentes traversantes	111	16
Découpe marchande	183	24	Fentes unilatérales	110	16
Découpe pilots	190	24	Feuillet	284	31
Découpe plot	189	24	Feuille	11	3
Découpe poteaux	190	24	Fibre	51	8
Découpe purgée de traverses	184	24	Fibres de bois	337	34
Découvert	336	34	Ficelle (de ceinturage)	225	26
Décroissance	232	27	Fil du bois	52	8
Décroissance métrique sur la circonférence	237	27	Fil contretaillé	328	34
Décroissance métrique sur le diamètre	238	27	Fil droit	326	34
Dédoublage	250	28	Fil ondulé	83	13
Défaut	57	8	Fil tors	82	13
Défilement	237	27	Fil tranché	327	34
Dégauchissage	262	29	Flache	312	33
Délignage	249	28	Flache (largeur d'une)	316	33
Délignure	296	32	Flache (longueur d'une)	313	33
Dénomination officielle	6	3	Flottage	258	29
Densité à H pour cent	161	22	Fourche	19	4
			Frise	291	31

	n°	pages		n°	pages
Frotture	93	14	Méplat (arbre)	79	12
Fût	15	4	Merrain	295	32
G			Mesurage sous aubier	224	26
Gauchissement	331	34	Mesurage sous écorce	223	26
Gélivure	103	15	Mesurage sur écorce	222	26
Gerces	106	16	Moelle	29	6
Gondolement	330	34	Moississure	143	20
Gonflement	156	22	Mulotage	116	17
Gouttière	95	15	N		
Grain	45	8	Nœud	60	10
Grain fin	46	8	Nœud adhérent	71	11
Grain grossier	47	8	Nœud baïonnette	67	11
Graisse du chêne	124	18	Nœud bouchon	74	11
Grappe de nœuds	77	12	Nœud d'arête	70	11
Grosueur	230	27	Nœud (diamètres d'un)	61	10
Grume	176	23	Nœud double	78	12
Grume d'œuvre	177	23	Nœuds (grappe de)	77	12
H			Nœud (gros)	61	10
Hauteur d'homme	231	27	Nœuds groupés	76	12
Hors cœur (bois)	335	34	Nœud moustache	78	12
Houppier	22	4	Nœud (moyen)	61	10
Humidité	144	21	Nœud non adhérent	73	11
Humidité de saturation	147	21	Nœud traversant	69	11
Humidité normale de référence	160	22	Nœud ovale	64	10
I			Nœud partiellement adhérent	72	11
Identification du bois	5	3	Nœud (petit)	61	10
Inclinaison du fil	325	34	Nœud plat	65	11
J			Nœud recouvert	62	10
Jumelles	18	4	Nœud résineux	75	12
L			Nœud renfermé	62	10
Lambourde	290	31	Nœud rond	63	10
Lançage	174	23	Nœud sautant (ou sauté)	74	11
Largeur	215	26	Nœud tranchant	66	11
Largeur à mi-flache	319	33	Nœud non traversant	68	11
Largeur d'accroissement	35	6	Nœud (très gros)	61	10
Largeur développée	216	26	Nœud (très petit)	61	10
Largeur d'une flache	316	33	Nom officiel	6	3
Largeur de flache d'une arête	317	33	O		
Largeur entre flaches	318	33	Œils de perdrix	77	12
Latte	294	32	Oreilles de lapin	78	12
Laver une grume	242	28	Origine	8	3
Liteau	293	32	P		
Longueur	214	26	Parement	306	32
Longueur d'une flache	313	33	Particules de bois	338	34
Longueur de flache d'une arête	314	33	Patte	17	4
Longueur de flache sur une face	315	33	Perche	203	25
Loupe	87	13	Pelé (bois)	180	23
Lunure	88	14	Pieu	199	25
M			Pilot	199	25
Madré (bois)	84	13	Piqûres	113	17
Madrier	286	31	Piqûres actives	113	17
Maille	54	8	Piqûre blanche	115	17
Maillure	55	8	Piqûre interne	116	17
			Piqûre noire	114	17
			Piqûres non actives	113	17
			Planche	283	31
			Plan ligneux	2	3
			Plateau	272	30
			Plateau avivé	282	31

	n°	pages		n°	pages
Plot	273	30	Sciure	299	32
Poche de résine	90	14	Séchage	256	29
Ponçage	267	30	Section	320	33
Pores	48	8	Souche	16	4
Poteau de coffrage	202	25	Structure	1	3
Poteau de ligne	200	25	Surbilles	195	24
Poteau de mine	201	25			
Poudre de bois	301	32	T		
Pourriture	126	18	Taches colorées	142	20
Pourriture alvéolaire	129	18	Tare	58	8
Pourriture cubique	127	18	Texture	42	7
Pourriture fibreuse	128	18	Texture faible	43	7
Pourriture molle	131	20	Texture forte	44	7
Pourriture tubulaire	130	20	Toisé	213	26
Poutre	285	31	Touillage	265	30
Propriétés spécifiques	4	3	Tour	219	26
Provenance	7	3	Trace de cœur (Bois avec)	334	34
Q			Traces de gui	122	18
Quartier	210	25	Trainage	173	23
Queue de vache	125	18	Trait d'abattage	169	23
R			Tranchage	245	28
Rabotage	263	29	Traverse	280	31
Raclage	266	30	Tronc	14	4
Ramollissement	131	20	Tronçe	192	24
Rayon ligneux	53	8	Tronçonnage	248	28
Rayon médullaire	53	8	Trou d'abattage	97	15
Redent	21	4	Trous de vers	113	17
Rémanents	191	24	U		
Résineux	12	3	Usinage	260	29
Rétractibilité	155	21	V		
Retrait	157	22	Vermoulure	117	17
Rives	305	32	Vice	58	8
Rognure	297	32	Vidange	170	23
Ronce	85	13	Vive arête	311	33
Ronceux (bois)	84	13	Vissé (Bois)	82	13
Rondin (bille)	192	24	Voilement	329	34
Rondin d'industrie	204	25	Volige	292	32
Rondin de chauffage	209	25	Volume apparent	239	27
Roulure	102	15	Vrillage	331	34
Ruban forestier	227	26	Z		
S			Zone d'accroissement	31	6
Sciage	247	28	Zone poreuse	49	8
Sciages	268	30			
Sciages d'origine	268	30			